

# Paroles de remplaçant et de remplacé

**Benjamin est agent de remplacement dans le Gers depuis 2018 et est passionné par son métier. Il remplace Jérôme, éleveur laitier, qui a eu un accident sur son exploitation.**

**Service de Remplacement : Présentez-vous...**

**B. :** Je suis Benjamin, je vais avoir 32 ans cette année. J'ai toujours été passionné d'agriculture mais mes parents ne voulaient pas que je parte dans ce domaine. La passion a fait qu'à 18 ans, je suis quand même devenu salarié agricole. Ensuite, je me suis installé en élevage de canard prêts à gaver mais avec la grippe aviaire j'ai fait un arrêt de l'activité, j'ai été obligé d'arrêter car financièrement c'était compliqué. La Chambre d'agriculture du Gers m'a fait connaître le Service de remplacement donc je les ai contactés. Ainsi, je suis rentré au Service de Remplacement en 2018 en tant que CDD pendant un an, ensuite on m'a proposé un CDI que j'ai bien sûr accepté.

**SR : Qui remplacez-vous et pourquoi ?**

**B. :** Je remplace Jérôme qui a eu un accident de travail sur son exploitation. J'étais déjà intervenu une fois sur son exploitation pour un autre motif.

**SR : Avez-vous pu le rencontrer pour le passage de consignes ?**

**B. :** Son frère est associé avec lui donc c'est lui qui s'est chargé de me transmettre les consignes. Il m'a montré comment fonctionnait la salle, les vaches, où se situaient les armoires avec les produits pour les vaches... Il m'a accompagné sur les deux premières traites et vu le travail qu'ils ont sur l'exploitation, je travaille maintenant majoritairement seul.

**SR : Quelles sont pour vous les qualités essentielles pour être agent de remplacement ?**

**B. :** En tant qu'agent de remplacement, être autonome c'est très important car on travaille souvent seul. Il faut être polyvalent car on peut être amené à intervenir sur des missions avec des productions différentes, et même sur une mission de remplacement on peut faire plusieurs tâches donc ça permet de rassurer les exploitants chez qui on travaille. Car quand on arrive sur des motifs de remplacement compliqués ou soudains, les exploitants ont le stress



d'être absents et de savoir comment ça va se passer. Il faut ensuite pouvoir s'adapter car on change souvent d'exploitation et de méthodes de travail.

**SR : Qu'est-ce que vous a apporté le Service de remplacement ?**

**B. :** Le Service m'a beaucoup apporté. Je regrette de pas y être entré plus tôt. Je l'aurais connu à 18 ans, je ne me serais pas installé et je serais directement parti au SR. Je retrouve les mêmes enjeux que quand on est exploitant mais avec les soucis en moins. De plus, quand on est exploitant sur un domaine de production comme je l'ai été, on fait plus ou moins toujours la même chose. En étant agent de remplacement, cela m'a permis de travailler sur d'autres domaines, j'ai découvert pleins de nouvelles méthodes. Au SR on a la chance d'être formé en permanence donc j'ai pu monter en compétences. En tout cas, tant que je peux faire ce métier je continuerai à le faire.

**SR : Qu'est ce que vous diriez à des jeunes concernant votre métier ?**

**B. :** C'est une expérience humaine forte ; on rencontre beaucoup d'agriculteurs et cela est très enrichissant. Cela permet de voir différentes méthodes de travailler. Il faut aussi souligner que le contexte agricole peut être parfois compliqué comme ça a été le cas pour moi avec la grippe aviaire, donc je dirai aux jeunes qu'être agent de remplacement apporte la sécurité de l'emploi. C'est un métier qui mériterait d'être plus connu. J'invite les jeunes à faire ce métier notamment avant de s'installer.

**Jérôme est éleveur laitier dans le Gers et a été victime d'un accident sur son exploitation. Pour en assurer la continuité, il a fait appel au Service de remplacement.**

**Service de Remplacement : Pouvez-vous vous présenter ?**

**J. :** Je m'appelle Jérôme, j'ai 42 ans. Je suis éleveur laitier à Dému dans le Gers associé en GAEC avec mon frère. Nous avons deux troupeaux : un troupeau laitier de 65 mères Holstein et un troupeau de 135 mères allaitantes Limousines. Cela doit maintenant faire une bonne dizaine d'années que je suis adhérent au Service de remplacement.

**SR : Pourquoi vous faites-vous remplacer ?**

**J. :** Mi-janvier, j'ai eu un accident du travail sur mon exploitation. J'étais en train de travailler et une vache m'a envoyé contre une barrière, j'ai mis le bras pour me protéger et c'est lui qui a pris. Pour l'instant, je suis arrêté jusqu'au 20 avril.

**SR : Comment la solution Service de remplacement vous est-elle venue ?**

**J. :** Je connaissais le Service étant adhérent depuis de nombreuses années donc quand l'accident s'est produit le dimanche soir, j'ai de suite pensé au SR. Le lundi matin j'ai appelé le Service pour les en informer et pour demander s'il était possible de me faire remplacer. Dès le mardi, on m'a proposé une solution et un salarié qui s'appelle Benjamin.

**SR : Pouvez-vous nous décrire comment cela s'est passé avec l'agent de remplacement ?**

**J. :** Étant moi-même accidenté, c'est mon frère qui s'est chargé de passer les consignes et d'organiser le travail avec Benjamin. Étant affecté sur de la traite majoritairement, il travaille le matin et le soir. Nous sommes très satisfaits de lui, il est très compétent.

**SR : Si vous n'aviez pas pu vous faire remplacer, comment ça se serait passé pour vous ?**

**J. :** Nous sommes une structure fragile avec une main d'œuvre tendue. Donc avec une personne en moins, cela aurait très problématique si personne n'avait

pu me remplacer. On a quand même un apprenti mais il a 16 ans et donc n'a pas le permis. Or nous avons trois sites d'exploitation, donc pour s'y déplacer cela n'aurait pas été possible. Là, avec Benjamin on sait qu'il peut s'en charger.

**SR : Êtes-vous satisfait de l'agent de remplacement et de l'accompagnement proposé par le SR ?**

**J. :** Je suis très satisfait du service rendu. Concernant Benjamin, il ne connaissait pas notre exploitation ni les vaches et cela se passe très bien. Il est ponctuel, il a la fibre animale et il est très calme avec les animaux. Il s'est très bien adapté. Nous sommes très contents et soulagés.

Concernant l'accompagnement du service, sur conseil de l'équipe administrative, j'ai contacté Groupama car j'ai souscrit au contrat d'exploitation. J'ai aussi contacté la MSA. L'équipe m'a bien aiguillé sur les démarches que j'avais à faire. En plus, ils ont été très réactif pour trouver un agent de remplacement.

**SR : Continuerez-vous à faire appel au Service de Remplacement dans le futur ?**

**J. :** Il est vrai que je n'utilisais pas trop le Service avant. Avec l'accident, j'ai pris du recul et je me dis que ce n'est pas plus mal de se reposer et de se soulager, cela vaut peut-être le coup de prendre plus de congés. En plus, je me rends compte que je ne parle pas assez du Service de remplacement autour de moi. Désormais, j'en parlerai davantage !



Propos recueillis par le Service de Remplacement du Gers